



## SERVICE D'AIDE À LA SOCIALISATION

*Un dispositif innovant au service des adolescents en situation de handicap mental*

Insertion Sociale, Autonomie et Épanouissement  
des adolescents avec déficience intellectuelle

### **1 • UNE SITUATION INACCEPTABLE**

Le 12 février 2005 a été promulguée la loi pour l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées. Elle affirme le droit inaliénable de tout enfant ou adolescent handicapé à bénéficier d'une scolarisation adaptée à ses besoins. Depuis ce jour, les pouvoirs publics n'ont cessé de marteler leur volonté de ne laisser aucun enfant sur le bord du chemin. Et pourtant...

15 ans plus tard, le verdict est sans appel : la scolarisation des enfants en situation de handicap peine à se mettre en place, de trop nombreux laissés pour compte se retrouvent à domicile, faute de places dans les structures spécialisées. S'en suit une descente aux enfers pour les familles : régression, solitude et dépression pour les enfants, perte d'emploi, surmenage et sentiment d'abandon pour les parents. Un constat alarmant auquel nul ne peut rester indifférent !

Face à cette situation dramatique, des parents se mobilisent, se regroupent en associations et inventent des solutions parfois originales, souvent innovantes, toujours porteuses d'espoir. C'est un combat de chaque instant que livrent les familles pour le droit de leur enfant à une vie heureuse.

Parmi les tranches d'âges les plus touchées par ce phénomène : l'adolescence. L'association Isaé (pour l'**I**nclusion **S**ociale, l'**A**utonomie et l'**E**panouissement) est ainsi née de la volonté affirmée de parents d'offrir à leurs adolescents porteurs de handicaps mentaux un quotidien digne et épanouissant. Isaé propose à ses jeunes bénéficiaires et à leurs familles des actions visant à lutter contre l'isolement, par exemple par le biais de loisirs partagés.

Pour répondre au besoin criant de vie sociale et de stimulation quotidienne des adolescents handicapés sans solution de scolarisation, Isaé crée le **Service d'Aide à la Socialisation**.

## **2 • LE SERVICE D'AIDE À LA SOCIALISATION ... QU'EST-CE QUE C'EST ?**

Le **SAS** est un dispositif innovant visant à accueillir un groupe d'adolescents porteurs d'un handicap mental dans un lieu disposant du confort et des installations propices à leur épanouissement personnel et à la construction des compétences nécessaires à leur autonomie future. Ces objectifs sont travaillés par le biais de projets motivants et d'ateliers collectifs éducatifs, culturels, sportifs.

Le **SAS** est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 17h15. Il accueille 5 adolescents et leurs éducateurs : chaque jeune fréquente le service sous la responsabilité de son intervenant de référence, employé par la famille.

## **3 • LES OBJECTIFS DU PROJET :**

Le premier objectif de notre projet est d'assurer à chaque adolescent porteur de handicap mental le droit à **une vie digne et heureuse !** Isaé veut assurer à chaque jeune isolé le droit de quitter la solitude pour goûter à la convivialité et à l'amitié, le droit de vivre des journées enrichissantes, joyeuses et stimulantes, sources de plaisir et de découvertes partagées.

En permettant aux adolescents exclus de toute vie en collectivité de renouer avec une **socialisation**, nous leur donnons accès à une source d'épanouissement inestimable. Mais nous leur ouvrons aussi la voie à des apprentissages indispensables à toute vie en société : le partage et la coopération, la politesse, la pudeur, le langage et communication, la prise en compte de l'autre, etc.

L'accès à l'**autonomie** est une autre composante fondamentale du sentiment de réalisation personnelle. La construction de cette capacité est un objectif prioritaire du projet. Les adolescents développent des compétences essentielles à leur future vie d'adulte à l'occasion des activités proposées et des projets élaborés et menés ensemble. Ils apprennent ainsi à :

- établir une liste de courses et faire des achats,
- préparer un repas,
- prendre en charge l'entretien d'un lieu de vie,
- organiser un déplacement : choisir un mode de transport, prévoir un itinéraire, respecter des horaires,
- utiliser les transports en commun,
- obtenir des renseignements par téléphone, prendre un rendez-vous,
- etc.

Le projet a également pour but de favoriser l'**inclusion** des personnes en situation de handicap mental dans la société. Régulièrement, des sorties sont proposées aux jeunes pour les amener à fréquenter les lieux publics tels que la patinoire, le bowling, mais aussi la pharmacie, le salon de coiffure ou la boulangerie. C'est l'occasion d'apprendre, avec l'aide de leurs intervenants, à respecter les règles de conduite, les convenances sociales, les modes opératoires pour passer une commande au restaurant, acheter un billet de cinéma, faire la queue à une caisse en respectant les bonnes distances, etc.

Notre projet vise également la construction de l'**estime de soi**. Un partenariat avec l'Ehpad notamment permet d'envisager des actions à visée coopérative et favorise l'entraide entre les générations. Chacun peut être, à tour de rôle, aidant et aidé. Par exemple, un aîné apportera des éléments de culture, de compréhension, de décodage d'une réalité complexe à un adolescent. L'adolescent, quant à lui, pourra accompagner un aîné en promenade autour du lac en poussant son fauteuil. Le jeune, habituellement bénéficiaire d'aide, peut ainsi éprouver la satisfaction d'être utile à l'autre, ce qui nourrit grandement le sentiment de confiance en soi.

Au quotidien, la **stimulation des fonctions cognitives** (compréhension, expression, mémorisation, déduction, imagination, créativité, ...) est un atout majeur pour le développement des adolescents accueillis. Nous avons pour objectif de maintenir et continuer à développer leurs compétences intellectuelles grâce aux réflexions partagées pour construire un projet, aux recherches de solutions lorsqu'un problème se pose, aux activités qui nécessitent de mobiliser ses facultés mentales pour apprendre, comprendre, retenir. Les adolescents qui en ont la capacité peuvent poursuivre des apprentissages scolaires individualisés, au rythme qui leur convient, guidés par leurs intervenants au sein de la structure.

L'acquisition de compétences et de connaissances plus spécifiques découle tout naturellement de la participation des jeunes aux activités variées proposées :

- compétences de **motricité globale** (vélo, roller, trottinette, cirque, natation, escalade, ...) et de **motricité fine** (peinture, modelage, dessin, cuisine,...)
- compétences **visuo-spatiales** lors des sorties (orientation en ville, conception d'itinéraires, lecture de cartes,...)
- **compétences artistiques** (danse, musique, peinture,...)
- éléments de **culture générale** et meilleure **compréhension du monde** (sorties cinéma, musée, concert, discussions sur des sujets d'actualité et simplification des informations, ...)

Certains adolescents ont longtemps été maintenus à domicile en relation duelle avec un membre de la famille, faute de place en structure spécialisée. Ils entretiennent parfois une relation très fusionnelle à leur parent aidant. Le projet permet aux jeunes d'expérimenter

une forme d'**indépendance** vis à vis de leur famille, à l'extérieur de leur domicile et de vivre une séparation douce et progressive, grâce à la présence sécurisante de leur intervenant. Ce processus permet de préparer l'installation future du jeune dans sa vie d'adulte. Pour soutenir ce processus, les intervenants et les adolescents peuvent mettre sur pied des projets de séjours de vacances et vivre ainsi de premières expériences enthousiasmantes de vie en collectivité continue, loin de leur domicile.

#### **4 • LE LIEU**

**Le SAS est implanté sur le domaine du Lac du Crès, dans une maison destinée aux adolescents de la ville : Le Cap'jeunes.** Pendant les vacances et les temps péri-scolaires, le lieu est utilisé comme centre de loisirs et pour l'aide aux devoirs. Les adolescents d'Isaé disposent du local sur les horaires scolaires.

Les adolescents porteurs de handicaps mentaux ont besoin d'un environnement calme pour évoluer sereinement. Le contact avec la nature, apaisant pour beaucoup d'entre eux, est un atout non négligeable ! Le domaine du lac répond parfaitement à ce besoin.

Le local qui accueille le dispositif permet la mise en place d'activités artistiques, culturelles et éducatives. Il est adapté à la vie en collectivité d'un petit groupe de personnes (5 adolescents et leurs intervenants) et dispose notamment d'une salle commune pour partager les repas et les ateliers, d'une cuisine équipée, de toilettes. Il est doté de petites salles supplémentaires pour permettre la coexistence d'activités différenciées.

L'environnement extérieur permet aux jeunes d'accéder facilement à des activités sportives et de loisirs en toute sécurité : circuit de promenade à pied, terrain de jeux de ballons, pistes pour la pratique du vélo, du skate, de la trottinette, du roller, lieu de baignade pour les journées chaudes de juin et septembre.

Compte tenu de l'importance de l'objectif « développer son autonomie », la proximité avec les commerces et les transports en commun est un atout essentiel du lieu ! La présence de pistes cyclables directement reliées au domaine du lac constitue un avantage supplémentaire.

Enfin, la présence de l'Ehpad, face au local, permet la mise en place d'un partenariat avec les résidents autour de la question de l'entraide.

Le Cap'jeunes, lieu idéal s'il en est, est mis à notre disposition par la ville du Crès. Nous l'en remercions vivement.

## **5 • ORGANISATION DE L'ACCUEIL DES BÉNÉFICIAIRES :**

Le service est ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 17h15 en périodes scolaires. Des temps d'accueil et de départ échelonnés sont prévus de 8h30 à 9h et de 16h45 à 17h15. Les adolescents présents sur ces créneaux profitent d'un temps libre, sous la surveillance de leurs éducateurs.

Les jeunes fréquentent le service sous la responsabilité d'un intervenant employé par la famille. Le taux d'encadrement est donc de un pour un, ce qui offre les garanties d'un suivi de qualité pour le jeune et d'un bon fonctionnement pour le groupe.

Cet accompagnement individualisé offre aussi la liberté à chaque bénéficiaire de quitter le service en cours de journée pour se rendre à ses rendez-vous de kinésithérapie, d'orthophonie, d'ergothérapie, etc. S'il se sent fatigué ou malade, il peut également être reconduit à son domicile par son éducateur.

Si l'adolescent bénéficie d'un suivi scolaire assuré par son intervenant, certaines activités collectives programmées sont remplacées par des temps de travail individuel.

L'emploi du temps personnel de chaque jeune est ainsi élaboré en concertation avec lui, ses parents et son intervenant.

Le service accueille jusqu'à 5 adolescents et 5 intervenants à la fois. En fonction des possibilités d'accueil et des préférences des familles, les adolescents sont accueillis à temps partiel ou à temps plein dans le service, selon un planning établi par la coordinatrice.

L'intégration d'un jeune dans le service fait suite à l'élaboration d'un projet d'accueil personnalisé, co-construit par l'association, le jeune et sa famille.

Le local constitue à la fois un lieu d'activités collectives propices aux apprentissages et un point de départ pour les sorties éducatives. Il est enfin un lieu de socialisation qui permet aux jeunes de partager des moments de convivialité et de détente (écoute de musique, relaxation, repas partagés, séances de cinéma,...).

Plusieurs fois par an, les jeunes sont invités à participer à des stages de pratique sportive ou artistique à l'extérieur du service. En fonction des aspirations des adolescents et des budgets disponibles, les acteurs du tissu associatif cressois sont sollicités pour conduire de tels projets.

Au quotidien, le déjeuner et le goûter sont pris en groupe. Les paniers repas sont fournis par les familles. Mais il arrive régulièrement que les jeunes soient en charge de la préparation de repas collectifs, notamment dans le cadre de projets spécifiques (cf Exemple d'une semaine type dans le service).

Les adolescents mettent et débarrassent la table, participent aux tâches ménagères élémentaires (vaisselle, balai, nettoyage des tables...).

## Exemple d'une semaine type dans le service :

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
Thème du jour	Journée en sortie à l'extérieur	Journée avec les résidents de l'Ehpad	Journée avec les élèves de l'ULIS collège	Journée au Cap'jeunes
8h30 - 9h	Arrivée			
9h - 9h30	Accueil des jeunes : rituels de début de journée Lecture collective du programme du jour			
Matinée	Piscine de Jacou (Trajet en transports en commun)	Atelier modelage avec les résidents, à l'Ehpad	Projet « on invite les copains de l'ULIS au Cap'jeunes » : - élaboration du menu - courses - préparatifs	Sortie vélo autour du lac / parcours de cross
	Départ pour Montpellier en tramway	Balade à pied au lac avec les résidents de l'Ehpad		Activités bien-être : yoga, relaxation, médiation
12h - 14h	Pique-nique sur les berges du Lez (Parc Rimbaud)	Déjeuner à l'Ehpad avec les résidents	Repas partagé avec l'ULIS collège, temps libre	Mise de table, Repas Temps libre
Après-midi	Visite au musée Fabre et goûter sur La Comédie.	Séance Cinéma partagée à l'Ehpad	Olympiades sportives sur le site du Lac avec l'ULIS collège	Atelier cirque
		Musicothérapie à l'Ehpad		Peinture
	Retour en tramway et bus	Goûter partagé puis retour à la maison des ados	Goûter partagé	Goûter
16h45 - 17h15	Rangement, temps libre, départ échelonné			

## 6 • L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT

Tous les membres de l'équipe d'encadrement sont membres de l'association et, à ce titre, assurés pour intervenir dans le service.

La coordinatrice est responsable du bon fonctionnement du service. En son absence, la responsabilité est transférée à l'un des intervenants présent dans le service.

Les intervenants sont responsables des jeunes qu'ils accompagnent sur les temps de présence dans le service.

### **La coordinatrice :**

Elle reçoit les parents en entretien lors des demandes d'inscriptions, établit avec eux le projet d'accueil personnalisé du jeune. Elle est l'interlocutrice privilégiées des familles.

Elle régule le fonctionnement du service, favorise la communication et la coopération entre les intervenants, construit le planning d'accueil des jeunes sur la semaine.

Elle assure le lien avec les différents partenaires du service et organise les différents temps de rencontres entre professionnels :

- Réunion d'équipe hebdomadaire, entre les intervenants et la coordinatrice, pour construire les projets, établir l'emploi du temps de la semaine, réguler d'éventuels conflits inter-personnels ou difficultés organisationnelles.
- Groupe d'analyse de pratique professionnelle mensuel au bénéfice des intervenants. Un psychologue rémunéré par l'association Isaé encadre ce travail réflexif.
- Concertations périodiques avec les élus et l'équipe d'animation du Cap'jeunes.

La première année de mise en œuvre du projet, la présidente de l'association assure bénévolement les fonctions de coordinatrice du service. Elle est aidée dans sa mission par d'autres bénévoles de l'association (répartition précise des responsabilités). L'année suivante, un poste à mi-temps sera créé.

### **Les intervenants :**

Chaque adolescent est sous la responsabilité d'un intervenant lorsqu'il fréquente le service.

L'intervenant est salarié par les parents du bénéficiaire grâce à l'AEEH ou à la PCH. La famille, particulier employeur, est responsable de son salarié.

L'intervenant s'engage à participer aux réunions d'équipe et aux groupes d'analyse de pratique organisés par l'association. Sur ces temps de travail, il est rémunéré par son employeur, la famille.

Il fournit un extrait de casier judiciaire vierge, signe et respecte la charte éthique et le règlement intérieur du service. En cas de manquement aux règles établies, deux avertissements seront notifiés par écrit avant exclusion définitive. En cas de faute grave, l'association Isaé se réserve le droit d'interdire immédiatement l'accès de l'intervenant au service. La famille devra alors pourvoir à son remplacement pour que le jeune soit à nouveau accueilli.

### **Les bénévoles de l'association :**

Ils peuvent animer ponctuellement ou régulièrement des ateliers sportifs, artistiques, ludiques en fonction de leurs intérêts et compétences. Mais les intervenants personnels des jeunes restent en responsabilité.

## **7 • LES PARTENAIRES**

### **L'ULIS collègue de la voie Domitienne.**

Nous solliciterons l'enseignant de l'ULIS, pour lui proposer un partenariat dès le début de l'année scolaire 2020-2021. Une démarche coopérative entre ses élèves et les bénéficiaires du service pourrait se mettre en place autour de projets sportifs, culturels et artistiques partagés (cf « Exemple d'une semaine type dans le service »)

### **L'Ehpad L'Ostal du Lac.**

Diverses actions intergénérationnelles pourront être proposées conjointement aux résidents de l'Ehpad et aux adolescents du SAS :

- Balade coopérative autour du lac, avec la possibilité pour les jeunes bénéficiaires du service d'aider les personnes âgées à mobilité réduite en poussant leur fauteuil.
- Séance de cinéma partagée avec la projection d'un film (vidéoprojecteur de l'association Iséa mis à disposition dans une salle de l'Ehpad suivie d'un goûter confectionné par les bénéficiaires du SAS.
- Lecture offerte proposée aux résidents et aux bénéficiaires par un membre bénévole d'Isaé ou par un résident.

### **La mairie du Crès**

La municipalité est un partenaire privilégié de l'association.

La mise à disposition du Cap'jeunes induit une concertation avec les élus et les salariés de la mairie quant à l'utilisation mutualisée des locaux et des équipements.

L'association Isaé pourra se mobiliser pour soutenir des actions en faveur de l'inclusion menées par la municipalité.



## **Halte Pouce**

Halte Pouce est une association amie de soutien aux familles concernées par le handicap, très active et reconnue dans la région. Partenaire de la première heure, elle épaula Isaé par la mise à la disposition de son réseau et de ses compétences dans le champ de l'accompagnement des familles. Elle participe grandement à la communication des actions programmées et des services proposés par Isaé auprès des familles et partenaires. Elle assure un soutien financier ponctuel en lien avec certains projets spécifiques.

### **Autres partenaires envisagés :**

- Les associations cressoises (projets culturels et sportifs).
- Les associations locales de parents d'enfants porteurs de handicaps (Trisomie 21 Hérault, Réseau maladies rares méditerranée, Sésame Autisme, etc.).
- Handisport et le Comité de sport adapté.
- Le CCAH (Comité de coordination action handicap) qui soutient les actions en faveur de l'inclusion des personnes touchées par le handicap.
- L'agence du Service Civique qui met en lien de jeunes volontaires désireux de vivre une expérience d'engagement citoyen et les acteurs de la vie associative solidaire et sociale.
- La MDPH, maison départementale des personnes handicapées qui est chargée de l'accueil et de l'accompagnement des personnes handicapées, de l'évaluation des besoins de la personne et de la mise en place des solutions adaptées.
- L'Unité de répit Occitanie qui offre des temps de répit aux familles.
- le PCPE (pôle de compétences et de prestation externalisée) qui apporte un soutien aux enfants sans solution de prise en charge.

## 8 • ÉLÉMENTS ADMINISTRATIFS

### La convention de mise à disposition d'un local communal

L'association Isaé est signataire d'une convention qui précise les droits et les obligations de chaque partie dans le cadre de la mise à disposition par la mairie d'un local communal au profit de l'association.

### L'assurance de l'association

Isaé contracte une assurance Associations et Collectivités à la MAÏF qui garantit toutes les activités mises en place par l'association. Elle assure les locaux et les biens, ainsi que les personnes.

### Le règlement intérieur

Le règlement intérieur du Service d'Aide à la Socialisation s'inspire directement du règlement intérieur du Cap'jeunes, avec les adaptations nécessaires à l'activité et au public qui lui sont propres. Le règlement intérieur est validé par la mairie du Crès.

